



## MISE À DISPOSITION DE SALLE COMMUNALE DEMANDE DE RÉSERVATION POUR LES PARTICULIERS

*Les demandes de réservation de salle communale sont ouvertes 6 mois avant la date de manifestation souhaitée.*

*Elles doivent être adressées en Mairie au service gestionnaire :*

- Par courrier : 1, rue de la Mairie - 77420 Champs-sur-Marne
- Par mail : [courrier@ville-champssurmarne.fr](mailto:courrier@ville-champssurmarne.fr)
- Directement à l'accueil de la Mairie.

*Après étude de la demande, vous recevrez un courrier de réponse du secrétariat.*

*Si elle est acceptée, un dossier déterminant les modalités de réservation vous sera adressé. Il devra être rempli en bonne et due forme, et retourné au service gestionnaire accompagné du paiement le plus rapidement possible et au moins 1 mois avant la date de votre réservation.*

### LE DEMANDEUR :

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Mail : .....

Nom de la personne à contacter (si différente) .....

Téléphone : ..... Mail : .....

### NATURE DE LA DEMANDE :

Date de la manifestation :

1<sup>er</sup> choix : ..... 2<sup>nd</sup> choix : .....

### SALLE DEMANDÉE :

La Maison des Fêtes Familiales est réservée exclusivement aux événements familiaux.

Horaires d'utilisation envisagées : .....

Nature de la manifestation : .....

Nombre de personnes attendues : .....

Fait à .....

Le.....

Signature

## TARIFS DE LOCATION - PAIEMENT

MAISON DES FETES FAMILLIALES		
<i>Capacité d'accueil : max. 120 pers.</i>	CAMPESIENS	EXTERIEURS
Semaine <i>(lundi au jeudi)</i>	<b>450 €</b>	<b>585 €</b>
Vendredi <i>(de 8h à 5h de l'autre matin)</i>	<b>600 €</b>	<b>780 €</b>
Samedi / Dimanche / Jour Férié <i>(de 8h à 5h de l'autre matin)</i>	<b>700 €</b>	<b>910 €</b>

### EN CAS D'ACCEPTATION DE LA DEMANDE :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER	Cadre réservé à l'Administration			
Un justificatif de domicile ( <i>quittance de loyer, facture eau, électricité ou téléphonie...</i> )				
Un justificatif d'assurance <b>Responsabilité Civile et une extension d'assurance avec la clause « organisateur de fêtes »</b> mentionnant la date, le lieu, les horaires d'occupation de la salle				
Un justificatif de l'identité du demandeur ( <i>passport ou carte d'identité</i> )				
Un justificatif du motif de la réservation* ( <i>Faire-part de fiançailles, attestation de mariage, de baptême, carte d'identité de la personne dont on fête l'anniversaire...</i> )				
Convention datée et signée par le demandeur <b>en 2 exemplaires</b>				
Règlement Intérieur de la salle signé par le demandeur				
Cadre réservé à l'Administration				
Règlement de la salle	Montant	Date de paiement	Chèque	Espèces
		<b>CAUTION</b>	Chèques remis	
<i>NB : tous les chèques doivent être adressés à l'ordre du Trésor Public</i>		250 €		
		300 €		

*\*ne concerne pas les demandeurs extérieurs*